



Fin de la 2G et de la 3G : l'autre extinction qui vient

La fermeture du cuivre monopolise l'attention. Une seconde extinction, distincte et souvent ignorée, frappe pourtant les mêmes équipements sensibles : l'arrêt des réseaux mobiles 2G et 3G.

Ce sont deux chantiers séparés. Le cuivre relève du réseau fixe et d'une décision d'Orange encadrée par l'Arcep. La 2G et la 3G relèvent du réseau mobile et d'une décision de chaque opérateur. Mais ils convergent sur un point : les objets connectés anciens.

Le calendrier

La 2G s'éteint la première, d'ici fin 2026 chez l'ensemble des opérateurs. La 3G suit : fin 2028 chez Orange et SFR, fin 2029 chez Bouygues Telecom. Free Mobile, qui s'appuie sur l'itinérance Orange, a déjà fermé son propre réseau 3G fin 2025.

Chez Orange, l'arrêt de la 2G en métropole procède par vagues géographiques à partir du 31 mars 2026, en commençant par neuf départements du Sud-Ouest, pour une extinction totale au 20 octobre 2026. SFR et Bouygues Telecom ont annoncé un arrêt à partir de novembre 2026, généralisé en décembre.

Comme pour le cuivre, l'extinction se fait zone par zone. Une génération peut donc rester active plus longtemps dans certaines régions.

Pourquoi les opérateurs éteignent ces réseaux

La logique est industrielle et symétrique de celle du cuivre. La 2G, lancée en France en 1992, et la 3G, arrivée en 2004, reposent sur des équipements vieillissants, coûteux à maintenir et énergivores, alors qu'elles ne transportent plus qu'une part marginale du trafic.

Leur arrêt libère des fréquences — les bandes 900 et 2100 MHz — réaffectées à la 4G et à la 5G. La 4G couvre aujourd'hui 99,9 % de la population.

Le mouvement est mondial. Les États-Unis, le Japon et la Corée du Sud ont déjà procédé. En Europe, la majorité des opérateurs prévoient la fermeture de leurs réseaux 2G et 3G d'ici 2030.

Les particuliers, faiblement concernés

Pour la téléphonie personnelle, l'impact est limité. Les smartphones commercialisés après 2018 gèrent la VoLTE — la voix sur réseau 4G — et basculent automatiquement. Le forfait et le numéro ne changent pas.

Seuls les téléphones très anciens, antérieurs à 2015 ou non compatibles VoLTE, peuvent nécessiter un remplacement. Encore la solution passe-t-elle parfois par un changement d'opérateur plutôt que d'appareil.

Les objets connectés, le vrai sujet

C'est ici que le chantier rejoint celui du cuivre. Au-delà des smartphones, un parc considérable d'objets communicants dépend encore exclusivement de la 2G ou de la 3G.

- Les téléalarmes d'ascenseurs sur réseau mobile
- Les systèmes d'appel d'urgence embarqués dans les véhicules
- Les traceurs et dispositifs de géolocalisation
- Les terminaux de paiement mobiles anciens
- Certains dispositifs médicaux et de téléassistance
- Les compteurs communicants et capteurs de télérelève

Ces équipements ne basculent pas automatiquement. Ils doivent être mis à jour ou remplacés, chacun relevant d'un fournisseur distinct.

Un ascenseur peut dépendre d'une ligne cuivre pour sa téléalarme, ou d'un module 2G. Dans le premier cas, la fermeture cuivre le concerne ; dans le second, l'arrêt 2G. Un inventaire sérieux doit couvrir les deux réseaux.

La double peine des équipements sensibles

Ce que recommandent les opérateurs

Orange Business invite ses clients à planifier le remplacement des équipements compatibles uniquement 2G avant fin 2025, et de ceux compatibles uniquement 3G avant fin 2028.

Ces échéances sont déjà dépassées ou imminentes. Pour une organisation disposant d'un parc d'objets connectés, le recensement relève de l'urgence, non de la planification.

Un point de coût à anticiper

Contrairement à la fermeture cuivre, l'arrêt 2G/3G ne s'accompagne d'aucun dispositif d'aide au remplacement des équipements. Le coût de mise à niveau repose entièrement sur le détenteur.

Pour une collectivité ou une entreprise disposant d'un parc d'objets communicants, ce poste doit être budgété séparément de la migration cuivre, et selon un calendrier propre.

Sources

- Orange, *Fin de la 2G et 3G*, calendrier d'arrêt par vagues géographiques
- Orange Business, *Arrêt des réseaux 2G et 3G : quel calendrier ?*
- Direction générale des Entreprises, guide pratique *Les réseaux télécom mobiles 2G et 3G vont s'éteindre*
- Arcep, fiche pratique relative à l'extinction 2G/3G

Les échéances par opérateur sont celles publiées à la date de rédaction et peuvent évoluer selon les annonces. Chaque opérateur décide de son propre calendrier. Vérifiez auprès du vôtre.

Portée de cet article

Pour aller plus loin

- [Ascenseurs : la téléalarme obligatoire face à la fin du cuivre](#)
- [Alarmes et télésurveillance : ne pas perdre la transmission](#)
- [ERP communaux : les alternatives à la ligne d'alerte pompiers](#)